

# Les Si-Constructions et la fonction sujet en français contemporain

Marie-Noëlle Roubaud  
Université de Provence – UMR P3 ADEF

Frédéric Sabio  
Université de Provence – CNRS LPL

## 1 Introduction

Traditionnellement, les constructions en *Si* (désormais *Si-C.*) ont été analysées en deux grands types syntaxiques : celles qui ont un fonctionnement de « complétives », à valeur d'interrogative indirecte (je veux savoir *si tu viens*), et celles qui entrent dans la classe des circonstancielles, typiquement dotées d'une valeur conditionnelle (il viendra *s'il fait beau*). Ces deux types sont réputés instancier deux degrés distincts de dépendance par rapport au verbe recteur : les constructions en *Si* interrogatif auraient un statut pleinement valenciel (réalisation de l'Objet du verbe dans la plupart des cas), tandis que les conditionnelles constitueraient des « éléments non nucléaires » (Corminboeuf, 2009a : 205), classiquement décrits comme des « subordonnées circonstancielles ». Dans certains cas cependant, les *Si-C.* à valeur conditionnelle ne sont pas assimilables à de simples circonstancielles mais semblent relever de la valence du verbe recteur. Cet article propose d'étudier les cas où la *Si-C.* entre dans « la sphère » du sujet syntaxique ; en français contemporain, un tel fonctionnement s'observe dans les deux structures suivantes, attestées à l'oral comme à l'écrit :

a- Les énoncés pseudo-clivés, dans des exemples tels que :

ce qui serait grave c'est s'il y a un accident mortel (oral, Roubaud)

Ce qui me gênera, c'est si je reviens collé ici. (écrit, Fournier)

b- Certains énoncés dans lesquels la *Si-C.* est en relation de « double-marquage »<sup>1</sup> avec le pronom *ça* ou *ce*, comme :

si on prend que des gens qui sont pas de Marseille ben c'est dommage (oral, corpaix)

Et maintenant, si vous pouviez me foutre la paix, ça m'arrangerait singulièrement. (écrit, Vian)

Nous observerons d'abord les exemples de *Si-C.* dans les énoncés pseudo-clivés, pour lesquels la description comme sujet a déjà été proposée (Roubaud, 1994), puis nous étendrons l'analyse aux structures par double-marquage, en donnant les arguments qui militent selon nous en faveur d'une analyse comme « quasi-sujets ». Enfin, nous proposerons un classement syntactico-sémantique des verbes concernés, en utilisant des données issues de corpus oraux et écrits<sup>2</sup>.

## 2 Les Si-C. à fonction de sujet dans les constructions pseudo-clivées

### 2.1 Les constructions pseudo-clivées<sup>3</sup>

En se basant sur la notion de dispositif de la rection verbale (Blanche-Benveniste & al. 1984 et 1990), il est possible de proposer une description syntaxique d'énoncés tels que :

(1) Ce qui compte pour nous, c'est la montagne. (écrit, Roubaud)

(2) ce que je veux d'abord c'est faire du théâtre (oral, Roubaud)

(3) ce à quoi je tiens c'est à ce travail (oral, Roubaud)

(4) où je vais c'est en Colombie (oral, Roubaud)

Dans ce type d'énoncés, le verbe constructeur « dispose » deux fois un élément de sa valence verbale, sujet ou objet : une première fois, en tête d'énoncé, sous la forme d'une proforme de valeur grammaticale (*ce qui, ce que, ce à quoi, où*) et une seconde fois, en fin d'énoncé, sous une forme lexicale réalisée après le verbe *c'est*. C'est ce verbe qui permet de mettre en relation la construction avec proforme et celle avec lexicale. Entre les deux formes de réalisation, on peut établir un rapport de proportionnalité<sup>4</sup> entre la construction verbale avec lexicale et celle avec proforme, sur une même place de construction syntaxique :

la montagne compte	ce qui compte
je veux faire du théâtre	ce que je veux
je tiens à ce travail	ce à quoi je tiens
je vais en Colombie	où je vais

Dans cette structure, fortement grammaticalisée en français, le verbe construit en tête de l'énoncé un élément peu spécifié (*ce qui, ce que ...*), qui sera spécifié lexicalement dans la seconde partie de la construction (après *c'est*). Ainsi, une relation de spécification s'établit progressivement entre un élément peu spécifié générique (la proforme), construit par le verbe, et un élément spécifié « lexical » particulier, disposé après *c'est*, si bien que les énoncés pseudo-clivés entrent dans la catégorie des « constructions à spécification progressive ».

Dans notre perspective, ces énoncés n'ont pas à être dérivés d'une structure de base sous-jacente, comme certains auteurs le proposent (Moreau, 1970-1971 ; Molinier, 1996). En effet, à partir d'un exemple tel que :

(5) ce qui m'avait aussi le plus intrigué c'est [que quelques jours plus tard repassant par la plaine d'Assidouillette j'avais remarqué que euh les nomades s'étaient arrêtés] (oral, Roubaud)

il serait impossible de retrouver une phrase « de base » satisfaisante :

(5a) \* [que quelques jours plus tard repassant par la plaine d'Assidouillette j'avais remarqué que euh les nomades s'étaient arrêtés] m'avait aussi le plus intrigué

ou de réaliser une forme de clivage :

(5b) \* *c'est* [que quelques jours plus tard repassant par la plaine d'Assidouillette j'avais remarqué que euh les nomades s'étaient arrêtés] *qui* m'avait aussi le plus intrigué

De telles manipulations détruisent les équilibres syntaxiques engendrés par la relation-même de proportionnalité, si bien que la structure pseudo-clivée se retrouve privée de tout statut grammatical spécifique.

## 2.2 Les données du corpus

L'étude des constructions pseudo-clivées<sup>5</sup> montre que les proformes *ce qui* et *ce que* se partagent 88 % des exemples et sont utilisées dans la même proportion. Le lexicale de la deuxième partie (après *c'est*) est de type verbal dans plus de la moitié des cas : 65% de syntagmes verbaux contre 35% de syntagmes nominaux. Parmi ces syntagmes verbaux, on compte 69% de *Que*-Constructions (type : ce qui est dommage c'est *qu'il soit parti*), 23% de syntagmes infinitifs (type : ce qu'il adore c'est *voyager*) et 7,7% de subordinées autres que des *Que*-Constructions, dans lesquelles entrent les *Si-C.* étudiées ici.

Le fait que ce dispositif sert à « dire » essentiellement du verbal explique la proportion importante de verbes construisant une valence verbale. Ainsi *dire, savoir, penser, comprendre* ou encore *se passer et arriver* apparaissent bien représentés dans ce dispositif :

(6) ce qu'on *sait* c'est que de partout quand tu arrivais au bout du boulevard des Belges c'était la campagne (oral, Roubaud)

(7) ce qui *s'est passé* l'année dernière c'est qu'elle a manqué son examen (oral, Roubaud)

On note en particulier la forte proportion de verbes de type « évaluatif » comme *aimer, intéresser, plaire, compter, frapper*, qui sont parmi les plus fréquents :

(8) ce qui m'a *intéressé* c'est qu'il y a quelques cas où on ne sait plus qui parle (oral, Roubaud)

(9) ce qui *compte* c'est de ne pas se lancer comme des fous (oral, Roubaud)

De même, dans les pseudo-clivées en « être + adjectif », ce sont les adjectifs évaluatifs qui sont de très loin les plus fréquents (*important, intéressant, sûr, dommage, grave, marrant, amusant...*) auxquels il faut ajouter l'adverbe *bien* :

(10) Ce qui *est important*, c'est de pouvoir orienter les plans et les cartes. (écrit, Roubaud)

(11) ce qui *était bien* dans cette école c'était aussi l'ambiance qu'il y avait au niveau de l'équipe pédagogique (oral, Roubaud)

### 2.3 Les Si-C. et le pseudo-clivage

On sait que les *Si-C.* qui entrent dans la valence d'un verbe en tant qu'objet direct sont absolument compatibles avec le dispositif pseudo-clivé. Ainsi, une interrogative indirecte telle que :

(12a) je voudrais savoir si je pourrais obtenir un poste pour cette recherche  
peut être donnée sous la forme :

(12b) ce que je voudrais savoir c'est si je pourrais obtenir un poste pour cette recherche (oral, Roubaud)

La compatibilité de ces *Si-C.* avec le pseudo-clivage est pour nous un indice essentiel de leur caractère valenciel.

En effet, les *Si-C.* décrites par les grammaires comme des circonstanciellées à valeur conditionnelle, pour lesquelles aucun lien valenciel ne peut être posé entre la *Si-C.* et le verbe recteur, sont impossibles à pseudo-cliver ; à partir de :

(13) il viendra *s'il fait beau*

il semble impossible d'établir une relation de proportionnalité entre la *Si-C.* et une proforme :

(13a) ? *pourquoi* il viendra c'est s'il fait beau

(13b) ? *ce pourquoi* il viendra c'est s'il fait beau

(13c) ? *la condition à laquelle* il viendra c'est s'il fait beau

(13d) ? *là où* il viendra c'est s'il fait beau

Cependant, notre corpus révèle que certaines *Si-C.* peuvent entrer dans un dispositif pseudo-clivé tout en conservant leur valeur conditionnelle, comme pour les énoncés suivants :

(14) ce qui serait grave c'est *si il y a un accident mortel* (oral, Roubaud)

(15) ce qui aurait été dramatique c'est *si ça aurait été un coup d'état* (oral, Roubaud)

(16) Ce qui me gênera, c'est *si je reviens collé ici*. (écrit, Fournier)

(17) Tout ce qui compte, c'est *si je peux l'utiliser comme je veux et quand je veux*. (écrit, Internet)

La relation de proportionnalité qui s'instaure entre la forme pronominale *ce qui* et la *Si-C.* placée en fin de construction indique clairement que celle-ci a le statut grammatical d'un sujet, et donc qu'elle relève pleinement de la valence verbale. Si nous recourons à un autre système de relation qui est celui des séquences en questions/ réponses, nous retrouvons cette proportionnalité qui s'établit entre la construction

verbale introduite par un pronom interrogatif non spécifié (*qu'est-ce qui*) et celle avec lexique spécifié apparaissant dans la réponse :

(14a) *qu'est-ce qui* serait grave ? c'est *s'il y a un accident mortel*

(15a) *qu'est-ce qui* aurait été dramatique ? c'est *si ça aurait été un coup d'état*

Il apparaît cependant que ces *Si-C.* à fonction de sujet, qui entrent dans le dispositif pseudo-clivé :

(18) ce qui m'embête c'est si mon oculiste veut que je me pique moi-même (oral, Roubaud)

(19) Ce qui risque d'être intéressant, sur ce sujet, c'est *si il y a des retours de plongeurs qui ont rencontré des pépins avec prise en charge médicale.* (écrit, Internet)

ne pourraient pas faire l'objet d'une réalisation « directe » :

(18a) \* *si mon oculiste veut que je me pique moi-même* m'embête

(19a) \* *si il y a des retours de plongeurs qui ont rencontré des pépins avec prise en charge médicale* risque d'être intéressant

ni entrer dans un dispositif de clivage :

(18b) ? c'est *si mon oculiste veut que je me pique moi-même* qui m'embête

(19b) \* c'est *si il y a des retours de plongeurs qui ont rencontré des pépins avec prise en charge médicale* qui risque d'être intéressant

L'impossibilité de telles manipulations confirme que les énoncés pseudo-clivés ne peuvent pas être analysés comme le résultat d'une quelconque « transformation » opérée à partir d'un énoncé de base et donc que le pseudo-clivage doit être considéré comme une construction originale du français, dotée de propriétés spécifiques.

Même si notre corpus d'énoncés pseudo-clivés comporte relativement peu de structures en « ce qui... c'est si ... », ceux-ci sont attestés à l'oral comme à l'écrit. Nous retrouvons dans la majorité des cas la dimension évaluative constatée auparavant, avec des verbes comme *compter*, *intéresser* ou avec une structure en « être + adjectif évaluatif » (voir les exemples 14 à 19).

### 3 Les Si-C. en fonction de « quasi-sujet » dans les énoncés à double-marquage

Le second type syntaxique dans lequel une *Si-C.* entre dans la sphère du sujet est représenté par certaines formes de double-marquage entre pronom et lexique, comme :

(20) *si on prend que des gens qui sont pas de Marseille* ben c'est dommage (oral, corpaix)

(21) Et maintenant, *si vous pouviez me foutre la paix*, ça m'arrangerait singulièrement. (écrit, Vian)

Le fait qu'une « conditionnelle » puisse ainsi être liée à l'expression du sujet syntaxique a été remarqué assez tôt, par exemple par Sandfeld (1936 : 346), qui cite des énoncés comme :

(22) si vous avez fait des folies, ça coûte toujours cher (G. de Maupassant)

(23) Si Jane ne parlait plus, cela vaudrait mieux. (Colette)

(24) S'il pouvait pleuvoir, cela me soulagerait peut-être un peu la tête. (E. Zola)

L'auteur écrit à propos de ces exemples :

Le contenu de la proposition conditionnelle peut être le sujet du verbe de la proposition à laquelle elle appartient (...) La proposition conditionnelle est ici reprise à l'aide de cela ; (346).

Plusieurs travaux ultérieurs ont confirmé l'affinité de ces constructions en *Si* avec l'expression du sujet, en y voyant un type de structure quelque peu problématique. C'est ainsi que Declerck et Reed (2001), qui ont relevé des exemples équivalents pour l'anglais, accordent à ces *Si-C.* une fonction « quasi-nominale » (399) :

[...] the P-clause has a semi-nominal function, i.e. it seems to have the syntactic function of conditional clause and [...] noun clause at the same time. (396).

Pour le français, Muller (1996 : 216) analyse les énoncés du type « Si Paul vient, cela fera partir Marie » comme des « constructions coucous », dans la mesure où, en occupant une position syntaxique valencielle, le syntagme en *Si* « vient se nicher dans une position fonctionnelle à laquelle il n'a en principe pas droit » (217).

Pour nous, la *Si-C.* occupe ici une fonction de « quasi-sujet ». Les arguments que nous développerons en faveur d'une telle analyse sont les suivants : la proportionnalité avec un pronom sujet, la possibilité d'un pseudo-clivage en « ce qui... c'est », la réalisation dans d'autres structures à spécification progressive, l'interrogation en « qu'est-ce qui », et enfin certaines possibilités de clivage.

### 3.1 La proportionnalité avec le pronom sujet

Dans un exemple tel que :

(25) *si on a ouvert le magasin à C- un magasin de jonglage à Caen c'est pas innocent hein* (oral, CRFP)

le clitique sujet *c'* ne renvoie à aucun élément qui serait à chercher « quelque part » dans le contexte mais trouve directement sa référence dans le procès verbal exprimé par la *Si-C.* ; on le vérifie en glosant cette dernière par d'autres syntagmes contenant un verbe, tels qu'un infinitif, une *Que-Construction*, ou encore un syntagme en « le fait que / le fait de » :

(25a) *avoir ouvert un magasin de jonglage à Caen* n'est pas innocent

(25b) *qu'on ait ouvert un magasin de jonglage à Caen* n'est pas innocent

(25c) *le fait qu'on ait ouvert de jonglage à Caen / le fait d'avoir ouvert un magasin de jonglage à Caen* n'est pas innocent

Il est à noter que c'est le sémantisme « globalisant » du pronom *ce* qui rend possible sa référence à un procès et sa relation de double-marquage avec la *Si-C.* En effet, si l'on prend un exemple comme :

(26) *si Paul vient il va agacer tout le monde*

le clitique sujet « il » ne pourrait être interprété que comme référant à de l' « individuel » (Paul), ce qui donnerait à la *Si-C.* un statut d'ajout à valeur conditionnelle classique, sans lien privilégié avec la fonction de sujet.

Il a souvent été noté que dans les constructions telles que 20-25, le pronom ne reprenait pas l'ensemble de la *Si-C.* mais seulement son contenu propositionnel. Ainsi, Delaveau (1990 : 157) remarque que :

« la reprise pronominale (...) est interprétée comme si elle avait pour antécédent *le fait que*. Donc les pronoms dans ce cas n'ont pas pour antécédent un S'-si, mais plutôt un S'-que. » [« S' » pour « Syntagme »]

Pour Muller (1996 : 216-217), le fait que la conjonction reste en dehors de la reprise par le pronom montrerait que : « il faut voir dans ces phrases, plus ou moins acceptables, une forme d'économie ». Ainsi :

(27) *Si Paul vient, cela fera partir Marie.*

serait pour l'auteur une forme élidée de :

(27a) *Si Paul vient, cela (= que Paul vienne) fera partir Marie*

Dans notre analyse syntaxique, nous n'aurons pas recours à la notion d'ellipse. Le fait qu'une proforme ne reprenne pas « fidèlement » le contenu de la séquence disloquée est un phénomène somme toute assez fréquent, qui ne doit pas faire renoncer, d'après nous, à une analyse par double-marquage. On sait par exemple qu'il est possible, à partir d'un énoncé comme :

(28) la prof m'énerve

de donner deux versions disloquées différentes :

(28a) *celle* qui m'énerve c'est la prof

(28b) *ce* qui m'énerve c'est la prof (oral, Roubaud)

Dans la seconde version (28b), le choix du pronom *ce* induit un effet de sens « globalisant », qu'on ne pourrait pas expliquer en posant *a priori* une relation de stricte équivalence sémantique entre pronom et lexique.

Ainsi, le fait que dans un exemple comme (27), la séquence disloquée en *Si* et le pronom sujet *cela* ne reçoivent pas la même interprétation pourrait être vu comme le résultat d'un effet de sens « factuelisant » induit par la proforme.

Contrairement aux cas habituels de double-marquage, le couplage [pronom / *Si-C.*] est ici obligatoire puisque, comme on l'a rappelé *supra*, la réalisation directe d'une *Si-C.* en fonction de sujet est rigoureusement impossible. Comme le note Blanche-Benveniste (2003 : 78) à propos des formes de sujets dans la langue parlée :

Certaines tournures d'extraposition contiennent des sujets « phrastiques », qu'on ne pourrait pas présenter directement ; ce serait le cas, par exemple, des tournures en *si* et en *quand* :

*cela* me gêne *quand il fait ça*  
\**quand il fait ça* me gêne  
est-ce que *cela* vous plaît, *si on vous le dit en face* ?  
\*est-ce que *si on vous le dit en face* vous plaît ?

Il est à noter qu'avec les autres catégories verbales (*Que*-Constructions, Verbes infinitifs) en fonction de sujet, si la reprise pronominale n'est pas réputée obligatoire, elle reste très massivement employée dans le français parlé quotidien, la forme disloquée étant généralement ressentie comme plus naturelle :

(29) *ça* m'étonnerait qu'il trouve quelqu'un d'autre pour l'été prochain (oral, corpaix)

plutôt que : qu'il trouve quelqu'un d'autre pour l'été prochain m'étonnerait

(30) *ça* te plairait aussi de faire comme Coluche (oral, corpaix)

plutôt que : (de) faire comme Coluche te plairait aussi

Si bien que le lien de double-marquage entre *ça* et les syntagmes qui relèvent d'une catégorie verbale est particulièrement grammaticalisé dès lors que ces derniers sont employés comme sujets. La reprise obligatoire des *Si-C.* par un pronom ne serait donc que la forme la plus aboutie de ce type de grammaticalisation, le pronom jouant le rôle d'un véritable « cheval de Troie », en faisant entrer de façon un peu subreptice les *Si-C.* dans la valence du verbe constructeur. Nous avons retenu le terme de « quasi-sujet » pour désigner les séquences disloquées en *Si*. Dans notre conception, c'est l'ensemble formé par la *Si-C.* et le pronom de reprise qui constitue le sujet.

### 3.2 La possibilité du pseudo-clivage en *ce qui... c'est ...*

Comme on l'a rappelé plus haut, les formes de pseudo-clivage en « *ce qui... c'est ...* » sont un moyen usuel de singulariser le sujet syntaxique d'une construction verbale. On vérifie que les syntagmes en *Si* analysés comme quasi-sujets sont très régulièrement compatibles avec la forme pseudo-clivée ; par exemple,

(20) si on prend que des gens qui sont pas de Marseille ben c'est dommage (oral, corpaix)

(20a) *ce qui est dommage c'est* si on prend que des gens qui sont pas de Marseille

(31) si vous êtes battu à la première ou à la deuxième hein euh - ça fait mal (oral, corpaix)

(31a) *ce qui fait mal c'est* si vous êtes battu à la première ou à la deuxième

(32) si je leur fournis une liste d'hôtels euh à proximité du lieu tu vois ça facilite le travail de recherche (oral, corpaix)

(32a) *ce qui facilite le travail de recherche c'est* si je leur fournis une liste d'hôtels euh à proximité du lieu

Cette proximité grammaticale entre les *Si-C.* disloquées et les pseudo-clivées est un argument important en faveur de notre analyse comme « quasi-sujet » ; on verra *infra* que le type de lexique verbal utilisé confirme cette proximité structurelle.

### 3.3 La réalisation dans d'autres structures à spécification progressive

A côté du pseudo-clivage au sens strict, les *Si-C.* à l'étude sont compatibles avec des organisations dans lesquelles le sujet est d'abord donné sous la forme d'un lexème à sémantisme peu spécifié (*truc, chose...*) puis spécifié lexicalement dans un second temps par la réalisation d'une *Si-C.* Par exemple, à partir de l'exemple 20, on pourrait construire un énoncé comme :

(20b) *la chose* qui serait dommage c'est si on prenait que des gens qui viennent de Marseille

Les occurrences de *Si-C.* engagées dans ce type de structure sont peu nombreuses dans les corpus oraux que nous avons consultés ; en revanche les données écrites recueillies sur le Net confirment l'attestation de ces énoncés, dans lesquels le lexème peu spécifié est d'ailleurs très souvent saisi de manière restrictive (*la seule chose, le seul truc*) :

(33) *Un autre truc* qui pourrait être sympa, c'est si je pouvais avoir des retours d'utilisateur de Windows... (écrit, Internet)

(34) J'aimerais aller au Japon un jour, d'ailleurs je l'apprends en deuxième langue à la Fac (on avance très très lentement mais c'est mieux que rien!) et *le truc* qui m'inquiète personnellement, c'est si je dis une petite phrase correcte en japonais (pour demander un prix par exemple) et que la personne me répond super vite un truc super long en pensant que je comprendrai (écrit, Internet)

(35) *Le seul truc* qui me choque c'est si elle ne l'a pas voulu par amour. (écrit, Internet)

(36) Dans votre cas, de toutes façons, que votre fille soit O+, O- ou B+, B- ne change rien, *la seule chose* qui aurait pu être étonnante, c'est si elle avait été A (mais ça n'aurait rien prouvé). (écrit, Internet)

(37) *La seule chose* qui pose problème c'est si tu passes la nuit chez des Cubains qui n'ont pas un permis de casa particular, ça pourrait leur causer des problèmes. (écrit, Internet)

(38) *La seule chose* qui devrait la pousser à faire des régimes, c'est si elle est malade. (écrit, Internet)

On vérifie que tous ces exemples pourraient être donnés sous forme de double-marquage :

(33a) si je pouvais avoir des retours d'utilisateur de Windows ça pourrait être sympa

(37a) ça pose problème si tu passes la nuit chez des Cubains qui n'ont pas un permis de casa particular

(38a) si elle est malade ça devrait la pousser à faire des régimes

### 3.4 L'interrogation en *qu'est-ce qui*

Les *Si-C.* en discussion peuvent assez facilement servir de réponse (R) à une question (Q) en « *qu'est-ce qui* », par exemple :

(31) si vous êtes battu à la première ou à la deuxième hein euh - ça fait mal hein (oral, corpaix)

Q : qu'est-ce qui fait mal ? R : c'est si vous êtes battu à la première ou à la deuxième

(39) si on permet au marché de remonter - euh aux cours de remonter ça assure un meilleur prix - euh de leurs céréales aux agriculteurs (oral, CRFP)

Q : Qu'est-ce qui assure aux agriculteurs un meilleur prix de leurs céréales ? R : c'est si on permet aux cours de remonter.

(40) si le récipient est froid et puis euh le contenant est chaud euh - ça fait un choc thermique (oral, CRFP)

Q : Qu'est-ce qui fait un choc thermique ? R : c'est si le récipient est froid et le contenant est chaud

Là encore, la structuration des énoncés en séquences *Question – Réponse* rapproche indiscutablement les dislocations à l'étude des énoncés pseudo-clivés étudiés *supra*.

### 3.5 La possibilité des formes clivées

Les *Si-C.* à valeur de quasi-sujets ne peuvent pas être clivées :

(31) si vous êtes battu à la première ou à la deuxième hein euh - ça fait mal hein

(31a) \* *c'est* si vous êtes battu à la première ou à la deuxième hein *qui* fait mal hein

(20) si on prend que des gens qui sont pas de Marseille ben c'est dommage

(20a) \* *c'est* si on prend que des gens qui sont pas de Marseille *qui* est dommage

(41) si je descends euh rien que pour discuter ça les dérange pas

(41a) \* *c'est* si je descends euh rien que pour discuter *qui* les dérange pas

Toutefois, on peut trouver des formes raccourcies de clivage, lorsque deux sujets successifs sont instanciés, comme dans cet exemple :

(42) C'est pas le nombre d'étoiles qui compte, c'est si elles sont lumineuses ou pas. (écrit, Internet, texte littéraire)

qu'on analysera comme une double réalisation paradigmatique du sujet, que l'on peut représenter sous forme de liste :

(42a)

C'est	pas le nombre d'étoiles	qui compte
c'est	si elles sont lumineuses ou pas	

De tels exemples sont rares dans notre corpus, mais la manipulation de certaines de nos données confirme que cette forme de clivage raccourci en deuxième instanciation est envisageable ; à partir de :

(43) si je fais que du paramétrage ben au bout d'un moment c'est soûlant quoi (oral, CRFP)

(31) si vous êtes battu à la première ou à la deuxième hein euh - ça fait mal hein (oral, corpaix)

(44) les entreprises se sont dit - si effectivement on paye des salariés maintenant trente-cinq heures - ça représente forcément un coût supplémentaire pour nous (oral, CRFP)

on pourrait avoir :

(43b) c'est pas de devoir travailler en soi qui est soûlant, c'est si je fais que du paramétrage toute la journée



(31b) c'est pas le seul fait que vous perdiez qui fait le plus mal, c'est si vous êtes battu à la première ou à la deuxième

(44b) c'est pas seulement l'embauche de nouveaux salariés qui représente un coût supplémentaire pour nous, c'est surtout si on doit les payer trente-cinq heures

Les *Si-C.* disloquées en emploi de quasi-sujet s'avèrent nettement plus nombreuses dans les corpus que celles qui réalisent le sujet d'une pseudo-clivée. Nous allons voir que les types de verbes constructeurs engagés dans chacune de ces deux structures présentent quelques différences.

#### 4 Classement syntactico-sémantique des verbes constructeurs

De façon très majoritaire, les *Si-C.* engagées dans les structures pseudo-clivées en tant que sujets, ou dans les structures disloquées en tant que quasi-sujets apparaissent avec des verbes constructeurs de type évaluatif. Dans certains cas, le sémantisme évaluatif est porté par le lexème verbal lui-même :

(45) Mais ce qui me *généra* peut être c'est si elle veut mon fils chez elle tout le temps. (écrit, Internet)

(46) Tout ce qui leur *importe*, c'est si elles pourront mettre quelque chose sur la table ce jour-là. (écrit, Internet)

(17) Tout ce qui *compte*, c'est si je peux l'utiliser comme je veux et quand je veux. (écrit, Internet)

(18) ce qui m'*embête* c'est si mon oculiste veut que je me pique moi-même (oral, Roubaud)

(47) ça *craine* si tu commandes une vodka sans le jus d'orange (écrit, Internet)

(48) ça *choque* normalement aujourd'hui si on dit ça (oral, corpaix)

(49) Ah si vous n'aviez pas été là, ça nous aurait bien *arrangé* hein ! Il va falloir repartir. (écrit, Internet)

Les constructions en « être + adjectif évaluatif » sont bien représentées, dans les deux structures étudiées :

(50) ce qui *est avantageux* c'est s'il a des adhérences (oral, corpaix)

(14) ce qui *serait grave* c'est si il y a un accident mortel (oral, corpaix)

(51) Simplement, ce qui *sera gênant*, c'est s'il reprend sans critique, sans distance, les propos du secrétariat de l'évêché, éventuellement lénifiants. (écrit, Internet, texte littéraire)

(20) si on prend que des gens qui sont pas de Marseille ben c'*est dommage* (oral, corpaix)

(52) c'est pas c'*est pas innocent* si + euh si on utilise zarma et pas un autre terme c'est euh c'est pas innocent (oral, corpaix)

(53) c'est sûr que euh + d'un côté ce *serait bien* si tout le monde pouvait parler une même langue euh (oral, corpaix)

Mais alors que les pseudo-clivées dont le sujet est une *Si-C.* relèvent presque exclusivement de ce type syntactico-sémantique, il apparaît que les *Si-C.* disloquées à valeur de quasi-sujet s'emploient avec deux autres types de verbes constructeurs. D'une part, elles s'emploient avec des verbes à sens résultatif (du type *engendrer, provoquer, produire, faire, augmenter...*), qui contribuent à présenter l'état de fait donné dans le syntagme objet comme un résultat ou une conséquence de celui donné dans la *Si-C.* :

(40) si le récipient est froid et puis euh le contenant est chaud euh - ça *fait* un choc thermique (...) (oral, CRFP)

(54) si toi tu installes ça - sur ton scanner avec la disquette de l'autre eh ben ça peut *faire* des petits des petits bugs quoi (oral, CRFP)

(55) Je pense toujours que le gouvernement américain y est pour quelque chose. Maintenant si ce reportage a vu juste cela va *démonter* pas mal de dires dont les miens. (écrit, presse)

(56) Mettez votre impatience de côté, ce n'est pas le moment de faire pression sur vos proches pour obtenir un engagement plus précis. Si vous le faites cela ne fera qu'*augmenter* leur résistance. (écrit, presse)

(39) si on permet au marché de remonter - euh aux cours de remonter ça *assure* un meilleur prix - euh de leurs céréales aux agriculteurs (oral, CRFP)

D'autre part, les *Si-C.* disloquées à valeur de quasi-sujet s'emploient avec des verbes qui mettent en présence deux états de faits, dont l'un est présenté comme impliqué par l'autre ; il s'agit de verbes comme *montrer, prouver*, et des verbes de dénomination tels que *vouloir dire, signifier...* :

(44) les entreprises se sont dit - si effectivement on paye des salariés maintenant trente-cinq heures - ça *représente* forcément un coût supplémentaire pour nous (oral, CRFP)

(57) on a étudié que le sujet il fallait l'englober dans l'expression « c'est qui » s'il entre dans cette expression + ça *veut dire* que c'est le (oral, corpaix)

(58) Si l'Europe ultralibérale triomphait, cela *signifierait* une austérité à perpétuité et l'explosion du chômage (écrit, presse)

Nous ne prétendons évidemment pas que ces trois classes, grossièrement dessinées, épuisent les types sémantiques envisageables. De même que le fait de remarquer que la forte majorité de pseudo-clivées en *Si* portent un sens évaluatif ne signifie pas que d'autres types verbaux sont impossibles. Voici par exemple un énoncé pseudo-clivé littéraire à verbe résultatif :

(59) Ce qui *réglerait* tout c'est si je lui disais que si j'ai fait ça, c'est pour me payer le voyage en avion (écrit, P. Cauvin)

et un autre qui ne semble ni strictement évaluatif ni strictement résultatif :

(60) Je crois que ce qui *m'aurait protégé* c'est si on m'avait appris à être moins sensible, plus distante. (écrit, Internet)

En résumé, les deux types de *Si-C.* étudiées ont une forte propension à entrer dans des constructions évaluatives, mais celles qui présentent un double-marquage dans un statut de pseudo-sujet paraissent moins étroitement cantonnées à ce type d'emploi et ouvrent la possibilité de construire une *Si-C.* à d'autres types de verbes.

## 5 Conclusion

Les constructions en *Si* dotées d'un sémantisme conditionnel ne peuvent pas toujours être ramenées à de simples « circonstancielles ». Nous avons montré, à partir de la description de données attestées, que certaines gagnent à être analysées comme une forme de réalisation du sujet syntaxique. Cette réalisation ne se fait jamais directement mais passe par un habillage grammatical spécifique, qui prend deux formes distinctes : la structure pseudo-clivée et certains types de dislocations par double-marquage qui font usage du pronom *ça*. Les verbes constructeurs engagés dans ces structures sont très majoritairement liés à l'expression de l'évaluation, si bien que les verbes compatibles avec les structures pseudo-clivées le sont aussi avec les structures à dislocation. Dans leur capacité à faire entrer les *Si-C.* dans la sphère du sujet, ces deux types de constructions apparaissent ainsi comme très voisins. Un trait fondamental qui les unit, et qui permettrait sans doute de rendre compte de cette similitude de comportement syntaxique, est que tous les deux s'organisent selon le principe de la spécification progressive : la place de sujet est doublement réalisée, par un pronom (*ce qui* ou *ça*) et par un élément lexical donné dans la *Si-C.* La similitude n'est cependant pas totale puisque dans les pseudo-clivées, la *Si-C.* a un plein statut de sujet, alors que dans les structures à dislocations, il nous a semblé préférable de lui accorder un statut de « quasi-sujet ».

## Références bibliographiques

- Akmajian, A. (1970). On deriving cleft sentences from pseudo-cleft sentences. *Linguistic Inquiry*, 1, 149-168.
- Blanche-Benveniste, C. (2003). Formes grammaticales de réalisation des sujets et leur inégale représentation en français contemporain. in *Le sujet*. Bibliothèque de Faits de langues, Gap/Paris : Ophrys.
- Blanche-Benveniste, C., Deulofeu, J., Stéfani, J. & Van den Eynde, K. (1984). *Pronom et syntaxe. L'Approche pronominale et son application au français*. Paris : SELAF.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C. & Van den Eynde, K. (1990). *Le français parlé : études grammaticales*. Paris : CNRS.
- Blasco, M. (1999). Les dislocations en français contemporain. Etude syntaxique. Paris : Champion.
- Chomsky, N. (1977). On WH-movement. In Culicover, P.W., Wasow, T. and Akmajian, A. (eds), *Formal Syntax*, New-York : Academic Press, 71-132.
- Collins P. C. (1991). *Cleft and Pseudo-Cleft Constructions in English*. London and New-York : Routledge.
- Corminboeuf, G. (2009a). L'antéposition des interrogatives indirectes totales en français contemporain. In Apothéloz, D., Combettes, B. et Neveu, F. (éds), *Les linguistiques du détachement*, Berne : Peter Lang, 203-216.
- Corminboeuf, G. (2009b). L'expression de l'hypothèse en français contemporain, entre hypotaxe et parataxe. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Declerck, R & Reed S. (2001). *Conditionals, a comprehensive empirical analysis*. The Hague : Mouton de Gruyter.
- Delaveau, A. (1990). La conjonction « si » dans ses emplois interrogatifs et conditionnels. Thèse de doctorat de linguistique française, Université de Paris VII, dactylographiée.
- Declerck, R. (1988). *Studies on copular sentences, clefts and pseudo-clefts*. Leuven : Leuven University Press.
- Geluykens, R. (1988). Five types of clefting in English discourse, *Linguistics*, 26, 823-841.
- Higgins, F. R. (1979). *The Pseudo-Cleft Construction in English*. New-York : Garland Publishing.
- Jespersen, O. (1937). *Analytic Syntax*, réimpression de 1969, New-York : Holt, Rinehart and Wintson et traduction française de 1971 par Anne-Marie Léonard, Paris : Ed. de Minuit.
- Molinier, C. (1996). Constructions en *c'est* : une classification générale, *Cahiers de Grammaire*, 21, 75-94.
- Moreau, M-L. (1970-1971). Grammaire transformationnelle du français. Trois aspects de la syntaxe de « c'est ». Thèse de doctorat de linguistique française, Université de Liège, dactylographiée.
- Muller, Claude (1992). Remarques sur la jonction qu- du français dans les interrogatives et les relatives. In Tasmowski, L. et Zribi-Hertz, A. (eds), *Hommages à Nicolas Ruwet. De la musique à la linguistique*, n° spécial de *Communication et Cognition*, Gand, 398-409.
- Muller, Claude (1994). Combien faut-il distinguer de « si » ?. In Ibrahim, A. (éd), *Supports, opérateurs, durées*, Paris : Belles Lettres, 185-206.
- Muller, Claude (1996) *La subordination en français*. Paris : Armand Colin.
- Müller, G. M. (2009). « Le problème c'est de les distinguer » : disloquée à gauche et pseudo-clivée dans la conversation. In Apothéloz, D., Combettes, B. et Neveu, F. (éds), *Les linguistiques du détachement*, Berne : Peter Lang, 413-426.
- Peteghem, M. van. (1991). *Les phrases copulatives dans les langues romanes*. Wilhelmsfeld : Egert.
- Peters, S. et Bach, E. (1968). Pseudo-cleft Sentences.  
- preliminary version, 1968, unpublished ms, Austin, Texas.  
- unrevised version, 1971, in *Report to NSF : On the Theory of Transformational Grammar*, GS-2468, 171-190, Austin : Department of linguistics, University of Texas at Austin.
- Pinkham, J. & Hankamer, J. (1975). Deep and Shallow Clefts. In Paper from the Eleventh Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society, 429-450.

- Prince, E. F. (1978). A comparison of WH-clefts and IT-clefts in discourse. *Language*, 54, 883-906.
- Roubaud, M.-N. (1994). Les constructions pseudo-clivées dans le cadre de *l'Approche pronominale*. Thèse en sciences du langage, option linguistique française, Université de Provence.
- Roubaud, M.-N. (1997a). Le sujet dans les énoncés pseudo-clivés. *Recherches Sur le Français Parlé*, 14, 147-171.
- Roubaud, M.-N. (1997b). Les énoncés pseudo-clivés en "le plus / le moins". *Journal of French Language Studies*, 7, 181-193.
- Roubaud, M.-N. (1998). Constructions en c'est : les pseudo-clivées. *Cahiers de grammaire*, 23, 81-94.
- Roubaud, M.-N. (2000). Les constructions pseudo-clivées en français contemporain. Paris : Champion.
- Roubaud, M.-N. (2005). Une construction trop peu exploitée, la construction pseudo-clivée. In Geoffrey William (Dir.), *La linguistique de corpus*, P.U. de Rennes, 93-100.
- Sabio, F. (à paraître) « si je vous raconte cette histoire c'est parce que ça m'a touché ». Analyse d'un type spécifique de dispositif de la rection verbale. *Langue française*.
- Sandfeld, Kr. (1936). Syntaxe du français contemporain I. Les propositions subordonnées. Paris : Droz.
- Valli, A. (1981). Note sur les configurations dites pseudo-clivées en français. *Recherches sur le français parlé*, 3, 194-211.
- Wagner, R.-L. (1939). Phrases hypothétiques commençant par si dans la langue française des origines à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Paris : Droz.
- Willems, D. (1981). Syntaxe, lexique et sémantique. Les constructions verbales. Gent : Rijksuniversiteit te Gent.

---

<sup>1</sup> Cf. Blasco, 1999.

<sup>2</sup> Les exemples oraux proviennent dans leur majorité du Corpus de Référence du Français Parlé (CRFP) et de la base Corpaix recueillie à l'Université de Provence. Les exemples écrits littéraires sont issus de Frantext. Les autres énoncés écrits sont tirés du Corpus Evolutif de Référence du Français (CERF), élaboré par Jean Véronis, que nous remercions. Viennent s'ajouter des exemples recueillis sur Internet. Les exemples pseudo-clivés seront étiquetés (oral ou écrit, Roubaud) quand ils appartiennent au corpus constitué par l'auteur en 1994.

<sup>3</sup> Le terme de *cleft sentences* (énoncés clivés) est apparu en 1909 dans la grammaire anglaise de Jespersen et sera repris par lui dans son ouvrage de 1937. Celui de *pseudo-cleft sentence* (énoncés pseudo-clivés) est apparu plus tardivement, au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, dans les études américaines : la paternité de ce terme *pseudo-cleft* semble revenir à Peters et Bach (1968).

<sup>4</sup> Cf. Blanche-Benveniste et alii (1984 et 1990).

<sup>5</sup> Dans une étude comprenant 70 % d'énoncés oraux et 30 % d'énoncés écrits et totalisant 1500 exemples.